

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
En six mois... 18
En trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c.
Réclames... 30
Faits divers... 15

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Décembre 1881.

Chronique générale.

Il n'y a pas un mois que le nouveau mi-
nistère a été formé, et déjà l'on annonce sa
dissolution.

Lés quelques semaines qui viennent de
s'écouler ont suffi pour démontrer à M.
Gambetta l'impossibilité de gouverner avec
les hommes politiques dont il était entouré.

Donc M. Gambetta ne trouvant pas dans
son portefeuille assez d'étoffe pour toutes
ses doublures, va consolider le manteau
ministériel dont il est enveloppé par quel-
ques pièces sérieuses et résistantes.

Déjà l'on annonce le remplacement de
M. Allain-Targé par M. Léon Say et celui
de M. Raynal par M. de Freycinet.

Assurément ce petit rafistolage gouver-
nemental ne s'effectuera pas du jour au
lendemain ; mais peu à peu l'opinion pu-
blique va y être préparée.

Et déjà nous pouvons signaler, comme
un acheminement à ce changement, le scan-
dale attristant qui s'est produit cette se-
maine à l'hôtel Continental.

M. Léon Say a accepté le programme des
délégués sénatoriaux de Seine-et-Oise, pro-
gramme plus révolutionnaire, au point de
vue politique s'entend, que celui de Belle-
ville.

Bien plus, nous allons voir M. Léon Say
mettre à exécution les réformes financières
et économiques qu'il a combattues il n'y a
pas longtemps avec tant d'acharnement :
nous voulons parler de la conversion de la
rente et du rachat des chemins de fer.

Quant à M. de Freycinet, dont on eût pu
utiliser les hautes capacités, en mettant
prudemment à exécution son intelligent
programme sur les grands travaux, il re-
vient aujourd'hui au pouvoir en exigeant,
sans se préoccuper de leur source, les cinq

ou six cents millions indispensables à la
réalisation de son programme.

Et cependant, lorsque M. de Freycinet fut
nommé ministre des travaux publics, lors-
qu'il eut élaboré et fait accepter son pro-
gramme, ses collègues, qui en avaient été
les plus fervents admirateurs, ne tardèrent
pas à comprendre que le Trésor ne pouvait
faire face aux effrayantes dépenses nécessi-
tées par la mise en pratique de ces gigantes-
ques travaux ; c'est du reste ce qui a motivé
le passage de M. de Freycinet au ministère
des affaires étrangères.

En ce qui concerne le rachat des chemins
de fer, nous rappellerons que M. de Freyci-
net, bien que chaud partisan de cette ré-
forme, dut, après six mois d'études, recon-
naître qu'elle était aussi antipolitique qu'an-
tipopulaire.

Ce qui ne l'empêche pas d'accepter au-
jourd'hui d'être l'exécuteur des projets de
M. Raynal et de M. Etienne.

Tels sont les deux collaborateurs que le
président du conseil va s'adjointre ; et cer-
tes, pour l'accomplissement des réformes
qu'il médite, il n'aura pas de trop de ces
deux hautes personnalités.

Il croyait, en arrivant au pouvoir, trou-
ver la France à ses pieds ; et il avait résolu
de laisser dormir un peu dans les cartons
la conversion et le rachat des chemins de
fer.

Mais l'isolement dans lequel il se trouve
l'effraye, et il veut tenter, par l'accomplisse-
ment de ces deux réformes, de ramener à
lui le monde financier qui verrait dans la
conversion une source d'affaires et de spé-
culations, et la race des quémandeurs aux-
quels le rachat des chemins de fer lui per-
mettra de distribuer près de trois cent cin-
quante mille places.

On parle beaucoup, dans le monde politi-
que, d'une prochaine entrevue de M. Gam-
betta avec M. Crispi. L'éminent homme
d'Etat italien viendrait à Paris officieuse-
ment et non en qualité d'ambassadeur com-
me quelques journaux l'avaient prétendu.

On croit qu'il serait question dans cette en-
trevue des rapports des nations française et
italienne avec le Vatican.

Le nonce apostolique a eu avant-hier une
entrevue avec le ministre des cultes, entre-
vue des plus cordiales, et dans laquelle M.
Paul Bert s'est montré tout miel envers M<sup>r</sup>
Czacki.

Contrairement à la France, qui prétendait
que rien n'était encore décidé au sujet de
l'ambassade de Russie, les Tablettes affir-
ment que la nomination de M. de Courcy est
certaine.

M. Gambetta, d'accord avec ses collègues,
a reconnu qu'il était indispensable de main-
tenir un membre de l'armée à l'ambassade
de Saint-Petersbourg.

Ce sont, paraît-il, des considérations très-
graves qui ont fait revenir le président du
conseil sur son premier projet qui était
d'envoyer un civil auprès de la cour de
Russie.

MM. Clémenceau, Tony Révillon et Sigis-
mond Lacroix viennent de convoquer à
une réunion préparatoire un certain nom-
bre d'électeurs sénatoriaux radicaux de la
Seine pour s'entendre sur le choix des can-
didatures.

La réunion aura lieu au Grand-Orient.

M. Amagat, le député invalidé de Saint-
Flour, ne veut pas renoncer à rentrer à la
Chambre. Il a annoncé qu'il allait se repré-
senter devant ses électeurs ; mais il ne se
doute guère qu'en ce moment même on lui
taille officiellement de rudes croupières dans
sa circonscription. Un candidat, « ami du
pouvoir », est déjà dans la manche préfec-
torale.

Le bruit court que M. Duhamel se pré-

senterait à la députation dans le département
du Pas-de-Calais.

L'un des députés de ce département, M.
Devaux, représentant l'une des circonscrip-
tions de Saint-Omer, compte, aux élections
du 8 janvier, solliciter un siège de sénateur.
C'est à lui succéder à la Chambre qu'aspire
M. Duhamel.

ACADEMIE FRANÇAISE.

La triple élection des successeurs de MM.
Litré, Dufaure et Duvergier de Hauranne a
eu lieu jeudi, à midi et demi, à l'Académie
française. La séance était présidée par M.
Xavier Marmier, directeur, assisté de M.
Legouvé, chancelier, et de M. Camille Dou-
cel, secrétaire perpétuel. Etaient absents :
MM. de Falloux, de Laprade, Charles Blanc,
malades ; Emile Ollivier en voyage.

Pour le fauteuil de M. Duvergier de Hou-
ranne, M. Sully-Prud'homme a été élu au
3<sup>e</sup> tour de scrutin par 49 voix contre 2 à
M. Coppée, 11 à M. Manuel, 1 à M. de
Bornier.

Pour le fauteuil de M. Dufaure, M. Cher-
buliez a été élu au 6<sup>e</sup> tour par 47 voix contre
10 données à M. Maquet, 3 à M. de Mazade
et 3 à M. de Bornier.

Pour le fauteuil de M. Litré, M. Pasteur a
été élu au 4<sup>e</sup> tour par 20 voix contre 8 don-
nées à M. Cherbuliez, 2 à M. Janet et 2 à M.
de Mazade.

ROME. — Grava nouvelle ! dit la Patrie.

Le Saint-Siège n'a pas abandonné le
projet de quitter Rome, la ville des Papes.

Nous sommes, en effet, en mesure d'an-
noncer que tous les archevêques de la chré-
tienté, convoqués récemment pour assister,
à Saint-Pierre, à la cérémonie de saint
Labre, et qui devaient gagner respective-
ment leurs diocèses cette semaine, ont été
invités à ajourner leur départ. Sa Sainteté
Léon XIII désirent les pressentir sur l'éven-
tualité d'une nouvelle résidence.

C'est à cette grosse préoccupation qu'il
faudrait rattacher l'opinion récemment émise

40 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XXVII

CONFESSION

C'est en vain qu'on le nie, il y a des pressenti-
ments. On était heureux, le soleil brillait... et voilà
que soudainement, autour de vous, jusque dans
votre âme, une froide obscurité se répand... c'est
l'ombre d'un nuage ou d'un malheur qui s'approche.

M<sup>r</sup> Labarthe se sentait inquiète.

Son mari s'était absenté, prétextant une affaire
imprévue, qui ne le retiendrait que quelques
instants... Après l'avoir attendu jusqu'à la nuit
close, le capitaine Lambert était reparti avec Del-
phine. Un peu plus tard, Madeleine vint chercher
ses enfants. Elle avait un air étrange. Louise resta
seule. Une heure, deux heures, trois heures se
passèrent. Il était près de minuit, Labarthe n'avait
pas encore reparu.

La reproduction est autorisée pour les journaux ayant
traité avec la Société des Gens de Lettres.

Sa femme, de plus en plus anxieuse, avait congé-
dié les domestiques. Ils dormaient. Aucun bruit
dans la maison, dans la rue. Il pleuvait. Tout à
coup, très-faiblement, timidement, la sonnette de
la grille se fit entendre.

— Enfin ! dit Louise, qui courut ouvrir elle-
même.

C'était Labarthe. Il repoussa doucement sa jeune
femme qui voulait l'embrasser, gagna la maison
sans avoir dit mot, ouvrit la porte de son cabinet,
et lourdement, la tête et les bras à l'abandon,
comme un homme atterré, comme un homme
ivre, il s'affaissa dans un fauteuil.

Louise l'avait suivi, le cœur tout plein d'alarmes.
Elle s'empressa de refermer la porte, de poser sur
le bureau la lampe, de courir vers son mari. La
pâleur et l'altération de ses traits la frappèrent
d'épouvante.

— Ah ! s'écria-t-elle, il nous est arrivé un mal-
heur !

— Oui ! murmura-t-il d'une voix sourde. Quant
à moi, c'est juste... Un crime ne reste jamais im-
puni.

— Un crime ! répéta Louise.

Et telle était sa foi dans l'honneur, dans la bonté
de son mari, qu'elle eut presque un sourire.

Avec une explosion de désespoir, il poursuivit :

— Mais toi !... toi, pauvre chère femme, tu vas
en porter aussi la peine !... Tu vas avoir ta part

de souffrance et de honte... Ah ! ma plus cruelle
expiation, la voilà ! Voilà pourquoi, dès le lende-
main de la nuit fatale, je n'ai pas eu le courage de
me dénoncer moi-même... pourquoi j'ai permis
qu'on accusât un innocent... pourquoi je l'ai laissé
mourir !

Il avait enfoui son visage dans ses deux mains ;
les sanglots l'étouffaient.

Sa jeune femme, interdite, attendrie tour à tour,
voulut le serrer dans ses bras. Alors seulement elle
remarqua qu'il était couvert de sang.

— Grand Dieu ! s'écria-t-elle, mais tu es blessé ?

— Ah ! répondit-il, pourquoi ne suis-je pas
mort !... Mort avant de t'avoir rencontrée, avant
de t'avoir aimée !... Ne m'approche pas, ne me
touche pas !... Dans un instant je ne serai plus
pour toi qu'un objet d'horreur, car tu vas tout
savoir... Il le faut... je le veux !... Écoute !...

Labarthe, en parlant ainsi, s'était relevé, s'était
éloigné. Il revint tout à coup vers Louise, qui,
stupéfiée, palpitante, passait et repassait la main
sur son front, comme se croyant le jouet d'un
mauvais rêve. Il la contraignit à s'asseoir, et tom-
bant à genoux devant elle :

— Pardon ! pardon ! reprit-il avec une poignante
douleur. Quand tu m'as choisi, j'étais digne de
toi... On me citait à bon droit comme un honnête
homme. Jamais, non jamais on ne voudra croire
que je sois devenu criminel et lâche !... Moi-même,

je ne comprends pas encore comment cela s'est
fait... une fatalité !...

Toutes sortes de sentiments confus, l'appréhen-
sion, l'effroi, la pitié se succédaient sur le pâle
visage, dans les yeux hagards de la jeune femme.
Elle ne trouvait plus un mot à répondre à son
mari. Machinalement elle fit un geste pour qu'il se
relevât.

— Non ! refusa-t-il, c'est ainsi à genoux que je
dois te parler... C'est ma confession que tu vas en-
tendre.

Puis, après s'être un instant recueilli :

— Je ne possédais, commença-t-il, qu'un mince
patrimoine et mes économies de maître-clerc,
lorsque le patron de cette étude me proposa de
devenir son successeur. Il m'estimait, il m'aimait.
Sur ma réponse que je n'étais pas assez riche, il
insista. « On a su l'apprécier, disait-il, et tu trou-
veras de l'argent sans peine. » En effet, quelqu'un
m'en offrit... Anselme !

En prononçant ce nom, le notaire avait baissé la
voix. Il tremblait.

Et la jeune femme tremblait aussi, comme un
arbre secoué par le vent.

— Anselme... balbutia-t-elle, celui qui fut
assassiné ?...

— Oui !... répliqua Labarthe d'un ton sourd,
oui... Je le connaissais de longue date, et, sachant
que ses obligés devenaient trop souvent ses vic-

par le prince de Bismark, qu'il ne comprend pas le Pape sans un pouvoir temporel, ce qui semble faire prévoir des questions importantes posées, dans un temps plus ou moins prochain, devant l'Europe.

### Le recensement du 18 décembre.

Un édit de M. Jules Grévy vient d'ordonner le dénombrement de la population par toute la France. Suivant les instructions ministérielles, chaque habitant doit indiquer son nom et prénoms, son sexe, son âge et lieu de naissance, sa nationalité, son état civil, sa profession et sa résidence. Le chef de famille établira la feuille de ménage récapitulatif ces renseignements.

A Paris, toutes les feuilles de ménage des habitants d'une même maison seront renfermées dans le bordereau de maison, qui sera rempli, soit par le propriétaire ou par le principal locataire, soit par un agent recenseur.

On allègue pour ce recensement les intérêts de la statistique, les besoins des divers services administratifs. Ces raisons justifient-elles l'immixtion de l'Etat dans l'intérieur des familles? Les renseignements demandés à chaque habitant embrassent toute sa vie.

Chacun est invité à livrer son histoire et celle de sa famille au gouvernement, au maire, à des fonctionnaires subalternes, aux fabricants de statistique, au premier venu.

Quelques-uns de ces renseignements, tels que l'âge, l'état civil, peuvent être d'une nature délicate. Tous passent sous les yeux de recenseurs plus ou moins sûrs, de propriétaires et de concierges qui ne sont pas tenus à la discrétion et auxquels ils peut être désagréable ou fâcheux de les livrer. Le recensement devient une immense divulgation des choses de chacun.

Il y a à cela de nombreux inconvénients. Chacun les sentira, suivant sa condition. Un homme dont la vie n'est pas régulière ne voudra pas livrer le secret de son ménage; un autre aura besoin de faire oublier son lieu de naissance; tel père aura intérêt à ne pas jeter au public l'âge de sa fille; tel mari répugnera à faire connaître la profession de sa femme, tel chef de maison n'aimera pas à dire quelles personnes de sa famille il loge chez lui, combien il a de domestiques à son service.

Mille détails de condition et de vie peuvent s'opposer à ce que l'on donne les renseignements minutieux demandés par le recensement.

Entre tous les inconvénients que présente cette investigation de l'Etat à domicile, il en est un plus grave que les autres, que nous voulons indiquer pour tenir les pères de famille en garde.

On leur demande le nombre, l'âge et le sexe de leurs enfants. Qu'ils n'oublient pas, avant de consentir à donner ce renseignement, qu'il y a une loi sur le point d'être votée, qui menace de prendre leurs enfants à la maison pour les soumettre aux exigences d'examen tyranniques et les envoyer au

besoin aux écoles sans Dieu; qu'ils n'oublient pas que cette loi les soumet à des obligations vexatoires, en raison du nombre, du sexe et de l'âge de leurs enfants, et qu'elle a pour sanction l'affichage public de leur nom, l'amende et même la prison.

Il faut craindre, en République, que le recensement, comme certains autres actes du pouvoir, ne serve sa politique d'exclusion et d'oppression.

Que deviendront les renseignements que le pouvoir sollicite de chacun? Quel usage en fera-t-on contre les citoyens devenus suspects aujourd'hui? Nous ne reconnaissons pas au gouvernement le droit de les exiger; ils dépassent ses attributions et sa compétence.

On peut craindre quelque piège caché sous ces apparences de statistique.

Le dénombrement de la population, tel qu'il est établi, le fait pénétrer dans l'intérieur des familles; lui livre le secret des existences, des professions, des ménages, lui révèle le nombre et l'âge des enfants.

Il n'y a qu'une chose que le gouvernement n'ait pas demandée à la statistique, c'est la religion des recensés, parce qu'il a craint que la profession de foi quasi unanime de la population ne fût un désaveu public, éclatant, d'un régime qui traite la France comme une nation d'athées et de libre-penseurs.

### NOUVELLES D'AFRIQUE.

On mande de Tunis à l'Agence Havas : « La garnison de Gabès a fait sa jonction à Razma avec la colonne Logerot, après avoir brûlé à Chémini la maison d'Ali-ben-Khalifa, lequel continue à envoyer des émissaires promettant aux insurgés l'appui des troupes turques de la Tripolitaine. »

On télégraphie au Temps de Tunis : « On assure qu'un grand combat aurait eu lieu entre les troupes du général Logerot et le reste des dissidents indigènes, du côté de Gabès. Il y aurait eu un grand nombre de morts du côté des indigènes, qui auraient cherché à nous surprendre. »

Le Télégraphe reçoit de Tunis la dépêche suivante :

« Le général Logerot a été informé que le chef rebelle, Ali-ben-Amar, se trouvait près de la frontière tripolitaine. En conséquence, au lieu de remonter vers Souss, le général s'est mis à sa poursuite avec sa colonne. »

### Etranger.

#### Incendie d'un théâtre à Vienne.

Nous recevons de Vienne (Autriche) les dépêches suivantes :

Vienne, 8 décembre, 8 heures.  
Le Ring-Théâtre (ci-devant théâtre de

l'Opéra-Comique) a pris feu avant le commencement de la représentation; on en attribue la cause à une explosion de gaz. L'édifice tout entier est en flammes. Les pompiers s'efforcent de sauver les personnes enfermées dans l'édifice.

On ne connaît pas encore les détails sur les accidents de personnes, ni sur les pertes matérielles causées par le sinistre. La maison voisine est en danger.

Vienne, 8 décembre, 10 h. 40, soir.  
L'incendie du théâtre du Ring a été provoqué, dit-on, par l'imprudence d'une personne qui maniait sur la scène une lampe à alcool. Le public, qui occupait jusqu'aux combles toutes les places de la salle, s'est précipité fiévreusement vers les issues donnant sur les couloirs.

Comme les dégagements étaient insuffisants, eu égard à cette affluence extraordinaire, il s'en est suivi un désordre judiciaire. Le sauvetage a été opéré au moyen de toiles tendues et d'échelles. Le foyer de l'incendie, qui était cerné par un cordon de soldats, présentait un aspect navrant, indescriptible.

Les pompiers ont travaillé avec courage et dévouement. On compte à cette heure environ 120 personnes qui ont été transportées sans connaissance et noircies par la fumée dans un poste de secours voisin. Il est à craindre que la plupart d'entre elles n'aient déjà succombé.

Les représentations qui étaient commencées dans les autres théâtres ont été interrompues à la nouvelle de cette catastrophe.

Vienne, 9 décembre, 9 h. 30, matin.  
L'intérieur du théâtre du Ring est complètement brûlé. Les travaux pour l'extinction complète de l'incendie prendront encore un temps assez long. A deux heures du matin, plus de 150 cadavres carbonisés avaient été transportés à l'hôpital. Beaucoup d'autres sont encore ensevelis sous les débris. Le nombre total des victimes est évalué à plus de 200.

Les versions diffèrent sur la cause de l'incendie; mais tous les renseignements s'accordent à constater que le feu a pris sur la scène, d'où il s'est propagé avec une rapidité furieuse.

Les descriptions et les récits des témoins oculaires sur les incidents qui se sont produits à l'intérieur du théâtre et devant le théâtre sont navrants.

A l'ouverture de la Bourse, les affaires sont absolument nulles. Tout l'intérêt se concentre sur la terrible catastrophe du Ringtheater. Le nombre des victimes semble devoir être plus grand encore qu'on ne le supposait tout d'abord.

La souscription ouverte en Bourse pour les familles des victimes s'élève jusqu'à présent à 10,000 florins.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 décembre.  
Les dispositions générales du marché sont meilleures au début qu'en clôture, on finit à 85.90 sur le 3 0/0. Le 5 0/0 va de 115.62 à 115.75.  
Le marché très-sûr sur les actions du Crédit

Foncier désigne naturellement cette valeur aux capitaux de placement. On cote 1,810.  
Sur la Banque Transatlantique on a de sérieux achats effectués pour le compte de nos grands capitalistes.

Les actions de la Société Française Financière deviennent chaque jour les préférées de l'épargne; les prix se tiennent à 1,020.

La hausse du Crédit Lyonnais n'a rien qui doive surprendre les capitalistes, car la situation de cette institution demeure très-brillante. On cote 885.

Il y a de bonnes affaires traitées en actions de la Banque Nationale à 665.

On inscrit 560 sur le Crédit Central de Paris. Le Phénix Espagnol a eu une tenue excellente à 945.

Le placement le plus recommandable est l'obligation de l'Hypothèque Foncière qui assure un revenu de 5 0/0 avec remboursement avec prime de 125 francs.

Signalons la bonne tenue des actions de la Société Générale de Fournitures Militaires à 530.

Le Rio-Tinto prend chaque jour une part plus active dans les négociations du marché, les actions sont demandées à 740.

Le comptant achète des actions Malétra à 465 et des obligations Messageries Fluviales à 288.75. Quelque soit la situation d'un capitaliste, il ne doit pas manquer d'acheter à 500 francs quelques actions de la Compagnie de chemin de fer d'Alsace au Rhône à la Méditerranée.

La Grande Compagnie d'Assurances est l'objet d'achats suivis à 725, on sent que la plus-value n'est qu'une affaire de peu de jours.  
La Laiterie, décidément très-recherchée, s'inscrit à 625.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Température. — La neige a fait hier vers midi son apparition à Saumur. Quelques flocons mêlés à la pluie sont tombés pendant près de dix minutes.

Cela n'a rien de surprenant en cette saison; mais on doit se rappeler qu'elle est tombée la dernière fois chez nous le 8 ou le 9 juin, au milieu de giboulées glaciales, et que la nuit suivante il y eut une gelée qui causa beaucoup de mal.

Ainsi, chose extraordinaire, il y a certaine analogie entre l'état atmosphérique du commencement de décembre, au moment où les jours sont presque les plus courts de l'année, à celui du commencement de juin, où ils étaient les plus longs.

Aujourd'hui, le baromètre est descendu à pluie ou vent et l'air est dur et humide.

EGLISE SAINT-NICOLAS.

Dimanche 11 décembre. — Fête patronale de Saint-Nicolas.

Messe à 6 heures.  
Messe à 8 heures.  
Grand-messe à 10 heures; musique du collège Saint-Louis.

Messe à midi.  
Vêpres à 3 heures 1/2; sermon par M. l'abbé Baudriller, aumônier de la Retraite; bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement.

A tous les offices, une quête sera faite pour les pauvres de la paroisse.

Aux termes des dispositions de l'article 27 du décret du 26 mai 1884, le ministre de la guerre a décidé que chaque régiment de cavalerie, spahis exceptés, enverrait à

times, j'eus comme un pressentiment... Je refusai. Mais, à quelque temps de là, je le connus... Je l'aimai, Louise... Pour l'obtenir, il me fallait une position. Je retournai de moi-même chez cet homme, et je lui dis : « Si vous êtes toujours dans la même disposition, j'accepte. » Oh ! pacte de malheur !... Tu devais le conclure entre nous !

— Ainsi, murmura Louise qui s'efforçait de deviner, ainsi donc ce fut pour moi... ?

— Tout d'abord, poursuivit-il, je n'eus pas lieu de m'en repentir. Les clients affluaient à mon étude; l'argent ne me faisait pas défaut. Le vieillard m'en fournissait, m'en offrait toujours. J'oubliai ma défiance, et, devenant plus hardi, je risquai quelques spéculations... Mais de celles-là que peut se permettre un notaire. C'était le temps où chacun s'efforçait de briller plus que de raison. Je voulais qu'un certain luxe aussi l'entourât. Tu paraissais heureuse, et j'étais heureux. Quelques années s'écoulaient, nos bonnes années. Je n'avais aucun soupçon du piège tendu sous mes pas.

— Quel piège ? mais quel piège ?  
— On ignorait mes rapports avec Anselme. Il en vint à me proposer certaines affaires que je jugeai condamnables au point de vue de la stricte équité. Il insista, je persistai dans mon refus. Oh ! je crois voir encore le regard qu'il me jeta ! « Vous êtes scrupuleux, dit-il, et l'argent qu'on vous a confié ne court point de risques. C'est

dommage, car bientôt peut-être je serai dans l'obligation de vous redemander le mien. »

« Cette menace m'épouvanta. Louise, je ne t'ai jamais initiée à mes soucis, à mes opérations. Sache-le, dans nos campagnes, un notaire en vogue est un peu banquier de tout le monde. Si l'on réclame brusquement le remboursement de ses avances, s'il paraît gêné, adieu tout son crédit ! C'est la ruine, et parfois le déshonneur. Anselme me tenait à sa merci. Cependant, comme pour me laisser le temps de la réflexion, il resta quelques mois sans me tourmenter de nouveau. Il reparut tout à coup avec une seconde proposition, moins acceptable encore que la première. Je lui déclarai formellement que je ne me chargerais pas de cette affaire. « Oh ! que si, répliqua le vieillard, vous vous y résignez... à celle-là et à l'autre... ou nous allons tout de suite régler nos comptes ! » Il jetait le masque. Je m'emportai, déclarant que ce n'était que sur la foi de ses promesses que je m'étais aventuré bien au-delà de mes ressources, et que, s'il le fallait, dût la misère devenir mon partage, j'en appellerais aux tribunaux pour liquider publiquement notre situation réciproque. De cette façon, quant à moi du moins, l'honneur serait sauf. Ah ! pourquoi n'ai-je pas suivi cette première inspiration ! Mais l'avare eut peur de voir divulguer sa richesse et surtout ses manœuvres usuraires. Il me calma. « Soit ! dit-il, je vous

accorderai du temps; faites-moi des billets. » Et moi, l'homme prudent, j'eus la folie d'y consentir. J'espérais être délivré de l'impitoyable vieillard, j'allais devenir son esclave. Oui, jamais chaine ne fut plus lourde, plus humiliante, plus douloureuse à porter que celle-là !  
Il y avait eu tant de sincérité, tant d'amertume, dans ces derniers mots, que cette fois la pitié l'emporta dans le cœur de Louise.  
— Pauvre Étienne ! dit-elle.  
— Oh ! reprit-il avec exaltation, tu ne peux pas savoir tout ce que j'ai souffert ! Malgré un travail incessant, malgré des efforts surhumains pour gagner, pour trouver de l'argent, parfois je n'étais pas en mesure à l'échéance, et ma fierté devait descendre jusqu'à supplier cet homme ! Il m'accordait un renouvellement, Dieu sait à quel prix ! et c'était à recommencer le lendemain, toujours, comme le rocher de Sisyphus.  
« Personne n'a soupçonné cette torture, pas même toi, chère femme ! Oh ! ta sécurité, ton bonheur avant tout ! J'avais le courage de me taire et de sourire... Tu me croyais heureux ! Dès que je me trouvais seul, le masque tombait... et, pleurant de rage, j'avais des indignations, des révoltes contre mon bourreau, contre mon maître ! Par instinct, je l'évitais.  
« C'est une loi, à peu près générale, que les êtres doués de la force le soient en même temps

de la douceur; mais quand une injustice, quand une insulte par trop répétée les exaspère enfin, ils deviennent tout à coup terribles et frappent comme la foudre. Souvent je m'étais dit : Je le tuerais ! Oh !... j'aurais dû ne jamais aller chez lui !...  
(A suivre.)

### Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 12 décembre 1884.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de

M<sup>lle</sup> FECHTER

de l'Opéra-Comique.

### FAUST

Grand opéra en 5 actes, de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Gounod.

M<sup>lle</sup> FECHTER remplira le rôle de Marguerite.

Distribution : le docteur Faust, M. H. Leroy ; Mephistophélès, M. Mayan ; — Valentin, M. Yrac ; — Wagner, M. Grandard ; — Marguerite, M<sup>lle</sup> FECHTER ; — Siébel, M<sup>lle</sup> Guérin ; — dame

Marthe, M<sup>lle</sup> Petipa.  
Vieillards, étudiants, soldats, bourgeois, jeunes filles, matrones, esclaves, peuple, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Saumur un cavalier pour suivre le cours de télégraphie militaire qui commence le 8 décembre et sera terminé dans le courant de juillet 1882.

#### LA VENGEANCE DE POHU !

Ah ! Pohu, Pohu ! s'écrie l'Etoile. Tu es remplacé et vengé du même coup ! On nous retire Pohu, mais on nous envoie Martin, Martin le fameux commissaire de Saumur, qui a failli faire supprimer l'Ecole de cavalerie et a su ameuter la ville entière contre lui. Prenez mon ours, nous dit Saumur, et nous l'avons pris !

L'Etoile prétend que les adieux que nous avons adressés à M. Martin promettent de beaux jours aux Angevins. Le théâtre de ses exploits changé, l'homme pourrait changer aussi ; mais... mais...

Chassez le naturel, il revient au galop !

Voici quelles sont les dernières nominations dans la police angevine :

M. Masse, commissaire à Abbeville, remplace Pohu, d'impérissable mémoire, ancien crocheteur, révoqué pour abus de blanc-seing, homme difficile à remplacer, comme on voit.

M. Martin, commissaire de police à Saumur, est nommé à la place de M. Nairière.

#### L'HOMME-POISSON.

Le spectacle le plus curieux de la Foire est toujours celui de l'Homme-Poisson.

Malgré la température, M. Jomson descend chaque soir dans son aquarium, où il prend ses ébats comme un poisson rouge dans un bocal.

#### SIMPLE HISTOIRE.

Sous ce titre, nous lisons dans l'Etoile, d'Angers :

« Un honnête homme, facteur de son métier, vivait avec son père. Nous ne voulons, pour le moment, indiquer ni le nom des intéressés, ni celui de la commune de Maine-et-Loire où ils habitent. Le père, qu'aucune sorte de lien n'attache à aucune espèce d'administration, accepta de porter, aux dernières élections, les bulletins d'un candidat réactionnaire.

Alors se passa ce fait inouï : on fit savoir au fils que, s'il voulait conserver sa place de facteur, il devait immédiatement quitter la maison de son vieux père et se séparer de lui. Le pauvre garçon se vit ainsi placé dans une alternative d'autant plus cruelle qu'il soutenait, avec le peu qu'il gagnait, son père et une vieille parente retirée sous le toit commun. Fallait-il donc les abandonner, et renoncer à les secourir, en prenant deux loyers ?

Il répondit qu'il ne pouvait quitter son père.

L'administration le révoqua sur-le-champ.

Voilà le fait dans sa triste vérité.

Nous le livrons à l'indignation des honnêtes gens, et nous transmettrons avec plaisir au facteur révoqué les offres de placement qui nous seraient faites pour lui. »

GRAND THEATRE D'ANGERS. — M<sup>lle</sup> Fechter, qui a paru jeudi dans le rôle de Marguerite (Faust), joue ce soir samedi celui de Rose Fiquet, des *Dragons de Villars*.

Comme nous l'avons dit, M<sup>lle</sup> Fechter est la fille d'un éminent comédien, Fechter, le créateur du rôle d'Armand Duval de la *Dame aux Camélias*, et de beaucoup d'autres grands rôles.

M. Roubaud vient d'engager, comme première chanteuse légère, en remplacement de M<sup>lle</sup> Arnaud, M<sup>lle</sup> Valentin Mercier, qui débutera très-probablement jeudi prochain. M<sup>lle</sup> Mercier a fait deux brillantes campagnes en Belgique.

Mercredi prochain, M<sup>lle</sup> Agar donnera *Iphigénie et les Fourberies de Scapin*.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« La représentation classique, donnée jeudi soir par M<sup>lle</sup> Agar et la compagnie d'artistes qui l'accompagnait, a été des plus brillantes. La salle, remplie jusqu'aux bords, a fait un accueil enthousiaste à l'éminente tragédienne, qui a été rappelée deux fois après le cinquième acte.

Le temps nous manque pour parler comme il conviendrait de cette fête du grand art. Nous ne pouvons que constater le succès de M<sup>lle</sup> Agar ; il a été unanime. »

Depuis 1866, c'était peut-être la quin-

zième fois que M<sup>lle</sup> Agar paraissait sur le théâtre de Poitiers, et toujours elle a attiré un grand nombre de spectateurs.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Le concert donné demain dimanche par l'Association artistique sera particulièrement intéressant. M. Toulmouche, le frère du célèbre peintre, fera entendre une ou deux de ses œuvres, et il amène avec lui, pour les interpréter, la charmante M<sup>lle</sup> MONTALBA, une des étoiles du Grand-Opéra, qui possède une voix splendide, chaude et vibrante.

M<sup>lle</sup> Montalba, sous ce nom de théâtre, appartient à la haute société parisienne, et son mari occupe une situation diplomatique des plus importantes. Mais, ne soyons pas indiscrets...

Outre les morceaux de M. Toulmouche, elle chantera un air de Gluck, et on espère bien que le public lui demandera un autre morceau qui fasse valoir son admirable talent.

Quant à M. Toulmouche, il est Nantais, et c'est à Angers qu'il vient demander l'hospitalité pour l'exécution de sa musique. C'est donc un nouvel honneur pour Angers que cette audition.

#### POITIERS.

Nous avons annoncé la fuite du caissier de la *Société Générale*, emportant 100 et quelques mille francs. Nous pouvons annoncer qu'il a été arrêté mercredi matin à Tarbes, nanti d'une somme de 103,000 fr.

Voici quelques détails sur ce vol :

M. Camelin, âgé de 28 à 30 ans, habitant, à Poitiers, à la Basse-Roche, était caissier à la *Société Générale* depuis quelques années ; il menait une vie assez tranquille, mais il jouait à la Bourse. Il y a quelques mois, il fit une heureuse opération et offrit une partie de plaisir complète à ses amis.

Lundi dernier, il restait à la caisse, et travaillait jusqu'à 8 heures du soir. Tous les employés étaient sortis et le directeur était monté dans ses appartements. Le lendemain, à 9 heures, voyant qu'il n'arrivait pas, le directeur donna sa clef de caisse à un ancien employé et le pria de la tenir en attendant le caissier.

M. Camelin ne venant pas, on se décida, au bout de quelque temps, à aller à son domicile ; mais, en route, on rencontra sa mère qui venait demander où son fils avait passé la nuit. L'employé constatait pendant ce temps un remue-ménage dans la caisse et trouvait une lettre de M. Camelin, annonçant au directeur de la *Société* qu'il était très-fâché de l'ennui qu'allait lui causer son départ, mais qu'il ne pouvait faire autrement.

Le directeur télégraphia immédiatement au siège central à Paris et se rendit de là au parquet du procureur de la République, où il fit sa déposition. Des télégrammes furent aussitôt lancés dans toutes les directions.

M. Camelin était parti lundi soir par l'express de Bordeaux, il avait pu monter dans le train sans prendre de billet. En descendant de wagon à Tarbes, on lui demanda de quelle station il arrivait, afin de régler le prix de sa place ; mais on avait déjà son signalement, et, sur sa réponse qu'il venait de Poitiers, il fut aussitôt arrêté.

(*Journal de la Vienne.*)

Un fait assez rare dans les annales judiciaires s'est produit ces jours derniers au tribunal de Poitiers. Le procureur de la République étant empêché, et son substitut malade, le tribunal s'est trouvé à l'audience sans ministère public.

Le président pria alors un jeune avocat présent à la barre, M. Mesrine, de prendre la place du ministère public. Celui-ci, après les plaidoiries, demanda à prendre ses conclusions à une audience ultérieure qui revenait mercredi. M. Mesrine, qui concluait contre deux de ses anciens professeurs à la Faculté de droit, s'est acquitté de sa tâche avec un véritable talent, et a justement mérité les éloges du tribunal, qui, à son tour, a renvoyé à huitaine pour rendre son jugement.

L'affaire en cause est une affaire civile, motivée par l'incendie de la place d'Armes.

(*Journal de la Vienne.*)

#### NIORT.

Un vol a été commis, à Niort, dans un magasin de faïencerie, place des Halles. Le

caissier a disparu en emportant une somme de 2,890 francs. Il a été arrêté le lendemain à Saint-Maixent. C'est un nommé Châteigner, âgé de 25 ans. Il a été écroué à la prison de Niort.

Voici l'odyssée du voleur que nous empruntons à un journal de la localité :

Le nommé Châteigner, arrêté à Saint-Maixent, est bien l'auteur du vol commis dans la maison Miller.

Chargé de fermer les portes de cette maison, le 4<sup>e</sup> décembre dans la soirée, il avait eu soin de disposer une ficelle de manière à pouvoir, en la tirant du dehors, ouvrir une porte de derrière.

Il revint dans la nuit, s'introduisit de cette façon dans la maison Miller, fractura un tiroir et prit la somme que nous avons dite.

Le lendemain, il louait une voiture et filait à Saint-Maixent. Pour que le temps ne lui durât pas, il avait eu soin d'emmenager avec lui deux compagnes. Il se montra on ne peut plus généreux à leur égard. Il est vrai que l'argent ne lui coûtait pas cher, il n'avait eu qu'à le prendre.

Mais ces prodigalités de la part de Châteigner parurent extraordinaires au sieur Richard, loueur et conducteur de la voiture, si bien qu'en arrivant à Saint-Maixent il s'empessa de rapporter la chose au bureau de police.

Châteigner, interrogé, n'a pu qu'avouer les faits qui lui étaient reprochés. On l'a aussitôt ramené à la prison de Niort.

Cet individu, de vingt-cinq ans, est un ancien facteur qui a déjà subi une condamnation à deux années d'emprisonnement pour détournement, paraît-il, de valeurs contenues dans une lettre.

#### Faits divers.

Depuis huit jours, on voit, à la vitrine d'un grand marchand de comestibles de la rue Vivienne, un poire qui pèse 4 kilogrammes 800 grammes.

\*\*

Le dernier témoin de l'affaire Lesurques, M<sup>lle</sup> Elise-Denise-Marguerite Mercier, veuve Alfroy, est morte à Melun il y a quelques jours, à l'âge de 96 ans. On sait que Lesurques a toujours nié sa présence sur le théâtre du crime, et que la déposition de la jeune Mercier fut d'une grande importance dans les débats, la jeune fille reconnaissant parfaitement l'accusé.

#### Nouvelles à la main.

Le dernier sobriquet du « grand ministère » : On l'appelle, à cause de ses tendances à désorganiser le service des cultes : « Le ministère des incultes. »

\*\*

— Quelqu'un a-t-il jamais entendu parler de Blandin qui vient d'être nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre ?  
— C'est un ancien avoué qui a quitté la bazoche pour se faire fabricant de vin de Champagne.  
— On l'a choisi évidemment dans l'espoir de faire mousser le ministère ?  
— Il le fera mousser... s'il rit !

\*\*

On prête à l'un des nouveaux ministres ce mot :  
— Etes-vous satisfait de la marche des affaires ?  
— Fut exclu du Grand Ministère.  
— Oh ! répondit le ministre, nous avons un gros embarras.  
— Lequel ?  
— Gambetta.

\*\*

Un mot du *Clairon*, entendu dans un café réactionnaire.  
Premier habitué. — Tudieu ! ce Gougéard, il n'y va pas de main morte.  
Deuxième habitué. — Ils sont tous comme ça dans le grand ministère, tous Gougéard sans en avoir l'air.

\*\*

Un de nos abonnés nous envoie la fable suivante :  
Certain Cloué gascon, d'autres disent normand,  
Fut exclu du Grand Ministère,  
Ce qui le vexa fortement :  
Simple question budgétaire.  
Le farceur eut volontiers gardé le bazar,  
Mais comme il n'y pouvait prétendre :  
Il est trop vert, dit-il, et bon pour des Gougéard.  
Fit-il pas mieux que de se pendre ?

#### BOURSE DE PARIS

DU 9 DECEMBRE 1884.

Rente 3 0/0.	85 70
Rente 3 0/0 amortissable.	86 20
3 0/0 amortissable (nouveau).	85 80
Rente 4 1/2.	113
Rente 5 0/0.	113 35

#### RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetes donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus ; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

#### AVIS IMPORTANT

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de la gorge ; sans sels d'opium, tels que morphine ou codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.



« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

#### SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phibisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darlres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revaléschiere est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revaléschiere. Aux personnes phibisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Compalet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revaléschiere qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — Cure N<sup>o</sup> 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revaléschiere. LÉON PÉCYLET, instituteur à Eynançac (Haute-Vienne).

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revaléschiere du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAUD ; BÉSSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE MAISON NEUVE

De bon produit  
Pour longues années; quartier commerçant.  
S'adresser audit notaire (779)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Commune de Saint-Lambert-des-Levées.

La pièce du Poirier, contenant 3 hectares 23 ares.  
Dans la pièce des Pierre-Marie, 1 hectare 28 ares. (780)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

OU A LOUER

En totalité ou par parties,

MAISON avec remise, écurie; magasin, cour et jardin, au Pont-Fouchar.

S'adresser audit notaire ou à M. TAYEAU, expert. (756)

Etude de M<sup>e</sup> GAUHER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE ET EN DÉTAIL,

LA FERME

DITE

### DU BEAUVOYER

Située près Villebernier,

Exploitée par M. Pigeonneau, et contenant 8 hectares 6 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. ANIS, ex-instituteur à Villebernier, ou au notaire. (775)

Etude de M<sup>e</sup> J. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

### ADJUDICATION

Le 21 décembre 1881, à deux heures,

Etude de M<sup>e</sup> VEILLET, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire),

### DE LA PROPRIÉTÉ DES BREUILS

Sise commune de Continvoir,

Soixante-quatre hectares en un seul tenant.

Excellent revenu. — Belle chasse. — Pays giboyeux.

Mise à prix: 30.000 francs.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou audit M<sup>e</sup> VEILLET.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication volontaire,

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire,

Le dimanche 18 décembre 1881, à midi,

### UNE MAISON

Sise au Carrefour, près le Chapeau, commune de Saint-Lambert,

Avec cour et jardin, contenant 71 ares 50 centiares, joignant M. Noize, le chemin vicinal, M. Régnier et M. Maréchal.

Facilité de traiter avant l'adjudication, et délais pour le paiement.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS. (718)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A LOUER

DE SUITE,

### UNE MAISON

Située à Saumur, place de la Bilange, occupée par M. Lepelletier, ex-épicer.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (774)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883.

### MAISON

Située rue Saint-Jean, nos 38 et 40,

Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage;

Actuellement occupée par M<sup>mes</sup> Durville, marchandes de fleurs, et M<sup>lle</sup> Buron, marchande de lingerie.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (769)

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

### UN APPARTEMENT

Situé au 1<sup>er</sup> étage, avec grand balcon, rue Nationale et place du Roi-René. S'adresser à M. BRILLATZ, pharmacien, rue Nationale. (689)

Etude de M<sup>e</sup> Charles-Eugène MAIGRET, huissier à Cholet.

### VENTE VOLONTAIRE

D'UNE

### SCIERIE MÉCANIQUE

Pour cause de cessation de commerce

Et liquidation de société verbale.

Le mardi 20 décembre 1881, à dix heures du matin,

A MONTFAUCON-SUR-MOINE, arrondissement de Cholet, dans des magasins et ateliers attenants au domicile de M. Durand-Pelloquet, commerçant audit chef-lieu de canton de Montfaucou-sur-Moine, situé entre Cholet, Clisson et Nantes, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> Maigret, huissier à Cholet, à la requête dudit M. Durand, procédé à la vente aux enchères publiques de tout le matériel faisant partie de cette scierie mécanique, y compris les bois.

On vendra notamment :

UNE MACHINE A VAPEUR LOCOMOBILE, de la force de 10 à 15 chevaux, avec ses courroies de transmission et sa cheminée exhaustée;

Une très-grande scie verticale neuve, à 8 lames, montée sur son chariot, une autre scie à découper, une pompe et ses accessoires, un grand nombre d'outils et de matériaux divers;

Une très-grande quantité de bois durs, tels que: noyer, frêne, ormeau, chêne, sciés en grume, des semelles galoches, fabriquées, pour hommes, femmes et enfants, environ 500 paires de sabots confectionnés pour femmes et autres objets.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant; cinq centimes par franc en sus du prix, sans fraction. (768)

### A CÉDER

UN MAGASIN DE FOURNITURES de Bureau,

LIBRAIRIE ET PAPETERIE.

S'adresser à M. GIRARD, papetier, rue d'Orléans, Saumur. (781)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

### VENTE

D'OBJETS RÉFORMÉS

Provenant, tant de l'Ecole de cavalerie, que des Services du Génie et de la Sous-Intendance, etc.

Le jeudi 22 décembre 1881, à une heure de l'après-midi, dans la cour du bureau du Génie et dans celle de l'Arçonnerie, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des objets hors d'usage, ci-après désignés, provenant du ministère de la guerre: 187 selles, 101 paires de bottes à l'écuylère, 154 cravaches, 361 chapeaux, 232 képis et calottes, 104 brides, 124 rognepieds, 1 kilogramme 225 grammes de galons d'or et d'argent, bois et fer d'arçons, 95 kilogramme de cuirs, 300 kilogramme de fers et aciers, outils divers, limes, bois et fer de démolition, vieux papiers et autres objets de toutes sortes et en très-grand nombre.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (782)

### A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Une MAISON de GROS, de BLANC, Dentelles et Soieries.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FAUVEL, 5, rue Beaurepaire. (761)

### A VENDRE

DEUX CARRIOLES Avec leurs équipages.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLÉRAMBAULT, au Pont-Fouchar. (762)

M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire et lire l'écriture manuscrite.

### CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1<sup>re</sup> Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2<sup>e</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3<sup>e</sup> — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4<sup>e</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5<sup>e</sup> — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6<sup>e</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7<sup>e</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

### EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

Mesures : 1<sup>re</sup> 38. 14. 78. 27. 43. 92. 80. 103.

Mesures : 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> 7<sup>e</sup>

### A VENDRE

Grand assortiment de plant d'arbres forestiers. Spécialité de peupliers suisses et d'Italie. Plant de 3 ans, d'une beauté remarquable. Tous les plants sont vendus rendus à domicile et à des prix tout à fait modérés. S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (670)

M<sup>e</sup> LE-BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

M. RICHARD, ex vétérinaire militaire, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il vient de se fixer à Saumur, rue du Petit-Maure, 12, comme vétérinaire, et qu'il se met à leur disposition pour tous les soins à donner aux animaux malades. (779)

### ON DEMANDE UN MÉNAGE

S'adresser au bureau du journal.

### LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie  
ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT  
ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18  
Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 184 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIERE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 35,980,082 fr.

Airrages payés aux Rentiers..... 169,898,374 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 21,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements, à Saumur, à M. CORNILLEAU; à Angers, à M. PINEAU; à Cholet, à M. MANGEAU; à Lion-d'Angers, à M. MORILLON; à Baugé, à M. CORNILLEAU; à Segré, à M. PAYSAN; à Beaufort-en-Vallée, à M. SACHET.

### J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

### A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERGERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

### SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée. On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

### CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75. Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75. Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75. Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr. Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

### GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

### CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

### GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

### GRANDS MAGASINS

DU

### PALAIS

DES MARCHANDS

ANGERS

Lundi 12 Décembre

Et jours suivants

Exposition et Grande Mise en Vente

DES

### JOUETS

Et Objets pour

### ETRENNES

N.-B. — En raison des grandes réparations qui ont lieu actuellement aux Magasins, rue Baudrière, la vente des JOUETS aura lieu, cette année, au Bazar de Paris, boulevard de Saumur.

Les anciens jouets seront vendus

presque

POUR RIEN.

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.